ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1978

3eme Circonscription de la Côte-d'Or

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Si vous avez voté, dès le premier tour, pour les candidats d'Union de la Majorité

NOUS COMPTONS SUR VOTRE DETERMINATION

Si vous avez au 1er tour, exprimé une volonté :

— de défense des libertés professionelles
— de protection de notre environnement
— de restauration de la responsabilité du citoyen
— de soutien pour un des candidats qui disaient exprimer les sentiments généreux de la gauche traditionnelle.

NOUS AVONS ENTENDU VOTRE MESSAGE

**TOUS ENSEMBLE,
VOUS ETES LA MAJORITE DU PEUPLE FRANÇAIS**

RASSEMBLEZ-VOUS

dans une Majorité ouverte à tous les Français

— pour refuser la division du pays

— pour lui redonner confiance en lui-même

— pour transformer, vers plus de justice, les conditions sociales

— pour développer notre région pour qu'il y fasse bon vivre.

VOTEZ

Jean-Philippe LECAT

suppléant éventuel

Lucien JACOB



ILS PROMETTENT CE QU'ILS PEUVENT TENIR

Vu le candidat Jean-Philippe LECAT Lucien JACOB

Imp. S.A. Beaune-Informations